

Paris, le 13 avril 2017

## Avis d'information des porteurs de parts

### FCP CONSERVATEUR HORIZON 2025

Conservateur Gestion Valor informe les porteurs de parts du FCP **Conservateur Horizon 2025** d'une modification dans le DICI et le prospectus de ce fonds.

La mise à jour détaillée dans le tableau ci-dessous, porte sur la **modification du poids maximum autorisé des émetteurs des pays de l'OCDE autres que l'Union Européenne, actuellement de 50% maximum qui est porté à 60% maximum.**

En raison de l'activation de l'article 50 du traité de Lisbonne par le Royaume-Uni le 29 mars dernier, ce pays a lancé le processus de sortie de l'Union Européenne (« Brexit »).

Au vu de la composition structurelle du fonds, la contrainte de 50 % maximum d'émetteurs des pays de l'OCDE évoquée plus haut, risque de ne pas être respectée compte tenu de la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union Européenne d'ici à l'échéance du fonds prévue au 31 décembre 2025.

Cette situation conduirait à la cession de certains titres avant leur maturité et pourrait compromettre l'atteinte de l'objectif de gestion.

La société de gestion a donc décidé d'augmenter la limite maximum des émetteurs des pays de l'OCDE pour la passer à 60% maximum.

| Dénomination du FCP<br>Code(s) ISIN  | Modifications apportées aux DICI/prospectus   |
|--|---|
| <p><b>Conservateur Horizon 2025</b></p> <p>FR0013230877 Parts I (capitalisation)<br/>FR0013230893 Parts C (capitalisation)<br/>FR0013230901 Parts D (distribution)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>DICI</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la politique d'investissement, le fonds peut être investi de 0% à <b>60 %</b> de l'actif net dans des obligations hors UE (OCDE), au lieu de 0% à 50%.</li> </ul> </li> <li>• <u>Prospectus</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la stratégie d'investissement, sur les zones géographiques des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé, le poids maximum concernant les pays autres que l'Union Européenne passe de 50% à <b>60%</b>.</li> </ul> </li> </ul> |

Cette modification qui sera effective le **jeudi 20 avril 2017** :

- sera sans conséquence sur l'objectif de gestion et la stratégie du FCP
- n'aura pas d'impact sur le rendement du FCP.

Le DICI et le prospectus du FCP qui intègrent cette mise à jour sont disponibles auprès de :

**CONSERVATEUR FINANCE**  
59, rue de la Faisanderie 75116 PARIS  
Tél : 01 53 65 72 31.

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaires auprès du commercialisateur Conservateur Finance ou en composant le numéro 01 53 65 72 31.